Journal d'Information du Parc naturel régional du Gâtinais français - N° 49 - Hiver 2013 DOSSIER

Gestion écologique des

ICI

du Gâtinais français

S'INVENTE

espaces communaux

Invitons la biodiversité

dans nos villages!

AUTRE



SOMMAIRE

LE PARC EN ACTION

Circuits courts Le bonheur est chez le producteur!

HORIZON ET PANORAMA

La Maison du Parc Déjà un terrain d'études!

TERRE DE CULTURE

Filière chanvre dans le Gâtinais Essai transformé!

<u>6/9</u> DOSSIER GESTION ÉCOLOGIQUE DES **ESPACES COMMUNAUX**

Invitons la biodiversité dans nos villages!

PAROLE DE TERROIR

Conseil municipal des jeunes Jeu d'enfant pour grande cause

ART DE VIVRE

CALENDRIER FRUITS ET LÉGUMES

Consommez « de saison »!

LES RENDEZ-VOUS DU PARC Manifestations communales

LA RECETTE DE L'AUTOMNE

Duo de potimarron et de cresson en soupe













de Jean-Jacques Boussaingault, Président du Parc naturel régional du Gâtinais français



Le Parc naturel régional du Gâtinais français, territoire où il fait bon vivre pour tous... grâce à tous!

Grâce aux circuits courts. aui permettent au consommateur d'acheter directement ses produits locaux à la ferme, car nous avons la chance d'avoir de nombreux producteurs.

Grâce aux filières courtes comme celle du chanvre, qui permet aux agriculteurs de développer un produit et de le vendre localement.

Grâce au principe de gestion écologique des espaces communaux (et des jardins privés!) qui vise à garantir une bonne qualité de l'environnement des communes du Parc. C'est par ailleurs l'occasion de laisser une chance à la flore et à la faune de trouver des refuges plus naturels en réhabilitant la fonctionnalité écologique sur nos espaces aménagés. Élus, habitants, jeunes, seniors, actifs, retraités... Nous avons tous notre carte à jouer pour faire du Parc un territoire où il fait bon vivre pour tous.

Bonne année 2013!

BOURSE FONCIÈRE DU PARC

www.parc-gatinais-francais.fr



En quelques clics, vendez ou échangez des parcelles forestières.

Consultation et publication d'annonces **GRATUITES!**

Retrouvez le Parc sur facebook : commentez, aimez... Accessible depuis la page d'accueil www.parc-gatinais-francais.fr

PARC NATUREL RÉGIONAL DU GÂTINAIS FRANÇAIS

52 route de Corbeil, 91590 Baulne Tél.: 01 64 98 73 93 - Fax: 01 64 98 71 90

info@parc-gatinais-francais.fr - www.parc-gatinais-francais.fr

Président de la publication : Jean-Jacques Boussaingault Directrice de la rédaction : Emmanuelle Guilmault-Fanchini Rédactrice en Chef : Fabienne Cotté

Comité de Rédaction : Jean-Pierre Colin (Rapporteur), Serge Blondy, Valérie Coront-Ducluzeau, Sylvie Duchateau, Laurent Ducruit, Bernadette Josse, Evelyne Langellier-Bellevue, Béatrice Labois-Guérard, Dominique Picard, Christine Soulat, Annie Vizet.

Avec la participation de l'équipe du Parc naturel régional du Gâtinais français. Photographies: @Marie-Lys Hagenmüller/Arelys (marielys91@orange.fr)

sauf mentions particulières Rédaction: ©Alain Decruck/ADC Communication (adcd@wanadoo.fr)

Mise en page : Fabienne Cotté/PNRGF

Imprimé par L'Artésienne, sur papier certifié PEFC avec des encres végétales. ISSN 1620-3828











CIRCUITS COURTS

Le plus court chemin du champ à l'assiette!

Pour accompagner l'opération 3 Collèges/3 Repas du Gâtinais pendant l'année scolaire 2013-1014, le Parc a réalisé une exposition sur les circuits courts, avec une présentation des 40 producteurs qui proposent la vente de produits locaux dans leur ferme.

31 panneaux de portrait de producteurs, format 42 x 60 cm:

Les Bergeries, Ferme de Châtenoy Biolab

La Chèvrerie de Boisminard

La cressonnière de la Noue

La cressonnière de Montmirault

La cressonnière du Moulin du Ruisseau

La cressonnière de la Fontaine sucrée

La cressonnière du Marais Saint-Pierre

Earl des Sablons

L'Enclos des Chevrettes

La Ferme de Beaumont

La Ferme du Clos d'Artois

La Ferme de Filhois

La Ferme des Gaudrons

La Ferme de Moigny

La Ferme des Quatre saisons

La Ferme des Quatre temps

La Ferme des Tuiles

Les Fruits rouges de mon jardin

Le Gaec Douine

Le Gaec Maison Neuve

Hervé Viron

Les Jardins de Brinville

La Miellerie du Gâtinais

Le Potager d'Olivier, Ferme de Noncerve

Le Potager San-martinois

La Scea Koorin

Thibault Marien

Le Verger des Challois

La Volaille prunaysienne

5 panneaux d'explications sur les circuits courts, format 60 x 84 cm: produits de l'agriculture, produits locaux, marque Parc...











Sur réservation auprès du Parc, l'exposition peut être mise à la disposition de toutes structures désireuses de participer à la promotion des circuits courts et des produits locaux : exploitants agricoles lors des foires, marchés, salons..., établissements scolaires, associations, Offices de tourisme, communes, médiathèques, bibliothèques...

> Contact Parc : Claire Faraco, Chargée de mission Programme Leader Tél.: 01 64 98 73 93 ou c.faraco@parc-gatinais-francais.fr

LA MAISON DU PARC

Un terrain d'étude

Le chantier de la Maison du Parc livre déjà tous ses secrets! Un cycle de trois conférences, assorties d'une visite, a été mis en place par le Parc, avec le cabinet d'architectes Joly Loiret, en charge du projet de la Maison du Parc et Dominique Jourjon, de la Direction Construction et Bâtiments au Conseil général de l'Essonne.

Faire le tour de la question

Prioritairement destinées aux élus, qui sont maîtres d'ouvrages et garants des travaux de construction réalisés sur leur commune, les conférences et visites s'échelonnent de juillet 2012 à janvier 2013, au rythme du chantier de la Maison du Parc.

CONCEVOIR UN PROJET ARCHITECTURAL EN LIEN **AVEC LE TERRITOIRE**

Privilégier l'utilisation de matériaux locaux, nécessité de concilier, dès le stade de la conception des projets, innovation et respect du patrimoine.

Une telle démarche aboutit à porter un autre regard sur l'architecture.

CHANTIER ENVIRONNEMENTAL

Anticiper un chantier propre et écologique dès sa conception passe par:

- le choix par exemple de l'ossature bois,
- la nécessité de respecter les exigences environnementales lors de la mise en œuvre d'un projet,
- l'application de la charte prescrivant un recyclage des déchets.
- la minimisation des nuisances pour le voisinage.

ÊTRE MAÎTRE D'OUVRAGE D'UN BÂTIMENT BASSE **CONSOMMATION**

La diversité des réglementations dans le domaine de la construction (énergie, accessibilité...) est telle qu'il ne faut pas hésiter à faire appel à des bureaux d'études spécialisés, pour l'anticipation et l'application de ces règlementations.

Photo 1@Catherine Marion/Pôles d'Images







POUR MÉMOIRE la Maison du Parc de Milly-la-Forêt c'est :

Un projet d'architecture en lien avec le territoire

- ■évocation des séchoirs à plantes réhabilitation du bâti traditionnel et construction d'un bâtiment dans l'esprit du lieu
- grès de provenance locale

Un Bâtiment éco-conçu

- conception de l'enveloppe : ossature bois, isolants écologiques, étanchéité à l'air, performance des menuiseries.
- confort d'été : le mur en terre (inertie), les volets bois (ventilation naturelle traversante)
- ■éclairage naturel dans le bâtiment (verrière, plancher vitré, impostes vitrées en cloisons)
- dispositifs techniques: chaufferie bois, récupération des eaux pluviales (mise en place des cuves pour les sanitaires), ventilation double flux...

Un chantier environnemental

- ■tri des déchets à chaque étape, filtrage des eaux chargées de ciment ou de produits...
- qualité de vie sur le chantier : unité de vie...

La biodiversité dans la Maison

- mise en place des nichoirs,
- mise en place des cavités dans les murs maçonnés,
- mise en place de la mare et du jardin pédagogique (plantation des essences locale et
- mise en place du mur de clôture et des plantes grimpantes
- ■revêtements de sol extérieurs perméables.

FILIÈRE CHANVRE LOCALE

Essai transformé!

Après avoir testé avec succès, en 2010 et 2011 la culture du chanvre, le groupe de 9 agriculteurs rassemblés dans l'association Chanvre Avenir a lancé une étude portant sur la création d'une filière chanvre dans le Parc naturel régional du Gâtinais français. Financée par le Parc, ses résultats ont été présentés aux partenaires du projet le 7 septembre 2012 à Prunay-sur-Essonne.

Au départ, une idée simple

Un groupe d'agriculteurs recherche un moyen pour vendre localement ses productions, le Parc cherche à valoriser le chanvre car les débouchés locaux sont nombreux (matériaux naturels pour le bâtiment, papeterie, textile, paillage, alimentation...).

Le projet était lancé, l'association d'agriculteurs Chanvre avenir était née... La filière courte chanvre était programmée!

Cap sur 2017



Construire en chanvre, qui regroupe les acteurs de la filière chanvre en France, a réalisé une étude de faisabilité financée par le Parc*. Nicolas Dufour, Président de l'association Chanvre Avenir:

« Les résultats de l'étude nous ont placés devant l'alternative suivante : soit en rester au stade artisanal avec nos 200 hectares, soit parvenir au stade semi-industriel avec 650 hectares.

C'est ce dernier choix qui a été le nôtre, pour parvenir à la construction de notre propre usine de défibrage d'ici à 3 ans. Dans l'intervalle, nous sous-traitons le défibrage de notre paille auprès des Chanvriers de l'Est qui possèdent une unité de défibrage, et nous augmentons progressivement nos surfaces. Partant de 50 hectares aujourd'hui, nous souhaitons atteindre les 650 hectares en 2017.

Les Chanvriers viennent chercher la paille brute et nous ramènent la chènevotte (paille de chanvre). Ainsi, on ne met jamais un camion vide sur la route, ce qui limite la pollution.



Cette stratégie de développement nous permet de monter en puissance au niveau des cultures tout en testant le marché local pour la vente de chènevotte.

En parallèle, nous amorçons une mutualisation entre différents groupes de chanvriers du nord Loire en vue de garantir l'approvisionnement à nos clients. Un produit qui soit le même partout et devienne un label ou une marque porteuse de l'identité du territoire ».



*via le fonds Feader du programme européen Leader porté par le Parc







SAVEZ-VOUS

La culture du chanvre ne nécessite aucun produit phytosanitaire et demande peu d'engrais.

L'Abeille du PARC = n° 49 - Hiver 2013

HERBES FOLLES, UNE IDÉE FOLLE?

Invitons la biodiversité dans nos villages

Qui n'a pas dans ses souvenirs d'enfance une délicieuse mûre de talus, une petite fleur de fossé, une plante au pied d'un mur, une pâquerette entre des pavés... Mais voilà, aujourd'hui, les communes ont été «aseptisées», car les herbes folles, ça fait désordre. Elles ont été chassées, et chacun s'est accoutumé à cette minéralisation des paysages des bourgs. Mais pourquoi ne pas retrouver nos souvenirs dans nos rues?



Aboutir au « zéro phyto »

Depuis deux ans, de nombreux élus ont décidé d'abandonner les pesticides pour l'entretien de leurs espaces verts. Ces produits ont des effets néfastes sur la biodiversité, notamment dans les milieux aquatiques, et sur la santé. Et pour cause!

50 % d'entre eux se retrouvent dans la nappe phréatique ou les rivières. La France étant le 3° consommateur mondial de désherbants et le 1er consommateur européen, il y a là de quoi s'inquiéter! Les pouvoirs publics visent à diminuer leur consommation de moitié d'ici à 2018. Dans le Parc naturel régional du Gâtinais français, les communes sont déjà bien avancées.

Un casse-tête pour les communes!

Par exemple : contrairement à ce que perçoivent certains administrés, la présence d'herbes et plantes sauvages ne trahit pas une absence d'entretien, elle est même nécessaire, notamment pour limiter la propagation de plantes invasives de plus en plus résistantes aux produits chimiques. Le sujet est complexe!

C'est pourquoi en 2010, le Parc a mis en place une charte de gestion écologique des espaces communaux : espaces verts, voirie, terrains de sport, cimetières... Il s'agit d'accompagner les communes dans l'abandon des « pesticides » au profit de nouvelles pratiques d'entretien favorisant la biodiversité et l'amélioration du cadre de vie.

Une démarche exemplaire, qui peut se faire progressivement ou très rapidement selon les communes.

Une charte en 3 étapes

Premier pas vers une gestion durable de ces espaces communaux, la charte propose trois niveaux d'engagements pour les communes. Leur adhésion à la démarche est volontaire et dépend du degré de tolérance des habitants par rapport à leur

Le premier niveau impose tout simplement le respect des réglementations en vigueur. Elle passe notamment par la formation des agents municipaux aux bonnes pratiques de désherbage, leur

sensibilisation aux techniques autres que les traitements chimiques, et l'élaboration d'un programme pour la conversion à la gestion écologique des espaces communaux.

Le second niveau prévoit une réduction de 50 % de la surface des espaces communaux traités chimiquement en ayant recours aux techniques alternatives, et d'appliquer une gestion raisonnée pour les 50 % restant. Ce niveau s'accompagne d'un bilan évaluatif des pratiques de la commune permettant de rationnaliser ses actions de gestion en vue de réduire les temps passés par ses agents.

Pour le troisième communes qui s'engagent stoppent toute utilisation de pesticides sur l'ensemble des espaces communaux. C'est le «zéro phyto» strict. Il nécessite la mise en œuvre d'un programme de conversion à la gestion écologique des espaces communaux s'appliquant à toutes les interventions de la commune, car la réflexion ne doit pas se limiter aux seuls pesticides. Plusieurs options sont envisageables comme:

- diversifier les interventions et moduler leur fréquence en fonction des types d'espaces;
- réaliser des aménagements de voirie végétalisés ;
- réorganiser le travail des agents et/ou mieux répartir les tâches entre régie municipale et prestataires extérieurs;
- .investir dans l'achat de nouveaux matériels...

À ce jour, parmi les 31 communes engagées dans la gestion écologique de leurs espaces communaux via la charte, 5 communes sont déjà parvenues au niveau 3.

Ce dernier chiffre témoigne du rôle pilote joué par le Parc en milieu rural pour garantir une bonne qualité d'environnement à ses communes.



©Vincent van de Bor/PNRGF

Une technique facile: le paillage

Le paillage provient du broyage des déchets verts (élagage, feuilles mortes...). Les communes peuvent se fournir dans les stations de compostages proches ou emprunter le broyeur de végétaux mis à disposition gratuitement par le Parc. En « paillant » les pieds des massifs, on évite le binage.

Le Parc préconise également le fleurissement durable : planter des massifs composés d'essences vivaces locales peu consommatrices d'eau et de produits chimiques comme les plantes aromatiques, résistantes et typiques du Gâtinais français. Ainsi plus besoin d'arracher et de replanter des plantes annuelles nécessitant eau et pesticides pour survivre!

Ne pas négliger les plantes couvre-sol évitant elles aussi le désherbage.



Accompagner les communes

La gestion écologique des espaces communaux met en œuvre de multiples moyens humains et techniques. Ces derniers s'améliorent mais ils nécessitent des investissements « lourds » hors de portée des petites communes. Ils ne peuvent donc être financés que par le biais de structures comme les intercommunalités.

Les solutions résident dans la mutualisation d'équipements tournant entre les communes, du type balayeuses pour le nettoyage de la voirie. Ou encore l'achat en circuits courts de produits et de plantes auprès de fournisseurs locaux auxquels il est plus facile d'imposer des critères. Sans oublier le broyeur de végétaux mis à disposition gratuitement par le Parc.

Mais cela passe aussi par le changement des habitudes de travail, reprendre un travail manuel, changer les rythmes d'intervention... La transition doit se faire en douceur.

Le rôle du Parc est d'accompagner les communes dans l'application de la charte et d'assurer la formation de leurs personnels techniques (en Seine-et-Marne, trois techniciens départementaux accompagnent les Communes). Et de faire comprendre les enjeux d'une telle action.

Les communes montrent l'exemple aux habitants, qui peuvent avoir « la main lourde » sur les traitements phytosanitaires pratiqués dans leurs jardins...



©Vincent van de Bor/PNRGF

Quatre élus témoignent



Brigitte Delahaye AudrainMaire de Villiers-sous-Grez

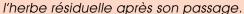
« La propreté est un sujet sensible et pas facile. Or, la présence d'herbe dans les caniveaux est vécue par tous comme un village sale. Grâce aux aides du Parc et du Conseil général, nous avons pu établir, avec les employés municipaux, un diagnostic de ce qui

existait en termes d'équipements et de pratiques



Une balayeuse mécanique nettoie le village tous les trois mois.

Nos employés municipaux enlèvent ensuite



Pour nos plates-bandes, nous disposons du broyeur de végétaux mis à notre disposition par le Parc.

Nous avons aussi sensibilisé les habitants à l'entretien devant leurs maisons.

Nous sommes en phase 2 de la charte de gestion écologique des espaces communaux, car nous ne pouvons pas stopper complètement les pesticides dans le cimetière qui doit garder son aspect traditionnel auxquels les habitants sont très attachés... De plus, la commune ne peut intervenir que sur ses parties communes et il appartient aux familles d'entretenir leurs propres tombes.

Atteindre zéro phyto reste toutefois notre objectif. Le Parc a réalisé un travail formidable de pédagogie avec ses jeunes équipes dévouées et compétentes, sans oublier les efforts financiers qu'il a consentis ».





Maryse Galmard-Peters Maire adioint à Célv-en-Bière

« Pour éviter les pollutions entraînées par les eaux de ruissellement, le Conseil municipal précédent s'était déjà engagé à réduire l'utilisation des produits phytosanitaires ». Maryse Galmard-Peters récuse l'idée selon laquelle l'herbe serait synonyme de « village sale ».



« Un village sale ce sont les saletés répandues l'espace public : déchets, papiers, cannettes, bouteilles, déiections canines... que employés municipaux perdent un temps précieux ramasser! village n'est pas

sale parce que les herbes y poussent, à condition d'en maîtriser le développement, notamment en saison humide. Élus et administrés doivent travailler ensemble sur ce sujet sensible, car nous sommes tous responsables.

Cély tend vers le zéro phyto mais a fait le choix d'utiliser encore des produits chimiques sur le cimetière. Après avoir suivi une formation spécifique, nos employés désherbent ses allées en veillant à respecter les doses réglementaires.

En-dehors du cimetière, les produits chimiques ne sont utilisés qu'à titre exceptionnel sur la voirie. Trottoirs, pavés, caniveaux... sont désherbés à l'aide du rotofil et d'une brosse métallique adaptée.

Un engagement de santé publique! Un choix lourd qui se traduit, à personnel égal, par plus de travail manuel et plus d'équipements à la charge de la Commune. En contrepartie, nous incitons nos administrés à participer à cet effort collectif, notamment par des opérations comme « Fleurissons nos bas de murs ». Une manière de dire « Ici, gestion écologique d'espaces communaux! ».

Sans l'aide du Parc, nous ne serions pas parvenus à mettre en place l'ensemble de ces actions ».





Gérard Launay Maire adjoint à Cerny

« Les vallées humides couvrant 50 % du territoire de la commune, les eaux de ruissellement se répandent dans les rus et rivières... Notre préoccupation majeure est donc d'utiliser le minimum de produits chimiques afin de préserver la qualité des eaux.



C'est pourquoi Cerny s'est engagé dans la gestion écologique de ses espaces publics et a demandé l'aide du Parc. Un travail mené en commun avec les services techniques communaux et les chargés de mission du Parc a abouti, en 2011, à un premier plan de désherbage de la commune prévoyant notamment:

.l'arrêt des traitements chimiques sur les trottoirs et caniveaux pour aboutir, à terme, au zéro phyto,

.le fauchage mécanique des herbes trop disgracieuses,

.des binages ponctuels et le paillage sur les massifs floraux sans aucun traitement chimique. Les copeaux de paillage étant produits localement par broyage des branches lors des élagages communaux avec le matériel du Parc.

L'objectif était de réaliser ces tâches à personnel constant tout en les optimisant.

Cette gestion écologique est globalement bien perçue par les habitants car elle se traduit par un environnement plus sain et une eau de ruisseau de meilleure qualité perceptible par la présence de truites ».





Françoise Vigneau Maire adjoint à Champau

La commune est engagée depuis quelques temps dans l'utilisation de produits désherbants écologiques. Or, ils sont de plus en plus chers et de moins en moins efficaces. Fort heureusement, le Parc, terre d'expérimentation, veille!



« L'équipe du Parc nous a apporté une aide précieuse en nous permettant d'optimiser l'utilisation de ces produits pour tendre vers le zéro phyto.

Les habitants ne sont pas toujours conscients des conséquences du non-respect des dosages pour l'environnement... et leur portefeuille!

Une des particularités de la commune réside dans l'étendue de son cimetière, liée à la présence, autrefois, du sanatorium, aujourd'hui hôpital de Champcueuil. Afin de limiter l'utilisation de produits chimiques, **nous avons eu recours au paillage** lors de la plantation d'une haie.

Dans le même esprit, nous laissons pousser l'herbe à l'entrée du village et dans les fossés pour **faciliter l'absorption des eaux de pluies**. L'instauration de zones à fauchage tardif, où on laisse la nature jouer, s'inscrit dans la même démarche.

Dans un but éducatif, **2 jachères expérimentales** à côté de l'école primaire on été aménagées : une de fleurissement avec semis de graines et une autre totalement naturelle.

Des semis ont été faits aux pieds des arbres, là encore pour ne pas avoir à désherber.

Nous nous efforçons de sensibiliser nos administrés aux divers aspects de cette politique. Tout changement entraîne toujours des réactions. Retenons les positives: les habitants ont vu ainsi réapparaître des fleurs qu'ils ne voyaient plus comme les coquelicots



SAUVER LA PLANÈTE?

À Moigny-sur-École, c'est un jeu d'enfant !



Eco6thèmes est un nouveau jeu de société pour apprendre à protéger la planète en adoptant des comportements éco-responsables. Les questions/réponses sont classées selon 6 thèmes : habitat, eau, énergie, transports, ressources et biodiversité.

Le Parc naturel régional du Gâtinais français accompagne ce projet éducatif et évolutif.

Dans le cadre de son Agenda 21, la commune de Moigny-sur-École a non seulement adopté ce jeu, mais l'a personnalisé avec des questions concernant le vie de la commune. L'auteur de ce petit plus ? Le Conseil municipal junior !



Pascal Simonnot, Maire de Moigny-sur-École

« Eco6thèmes est un jeu familial, comme le Trivial Pursuit. Il traite de thèmes de société vus et entendus tous les jours à la télé, mais par le biais de jeunes ça passe mieux. Convaincu de l'intérêt de ce projet innovant, le Parc a accepté de le soutenir. Il est personnalisé sur Moigny par l'adjonction de questions/ réponses sur la commune, la communauté de communes et le Parc. Du genre « Quels sont les transports utilisables à Moigny pour aller faire ses courses? ». La bonne réponse a eu un effet incitatif sur les habitants : ils ont choisi d'y aller en bus. Le jeu pourrait devenir celui des communes du Parc... et pourquoi pas d'autres territoires ».

Delphine Badlou, directrice d'école et conseillère municipale en charge du Conseil municipal junior : « J'interviens en tant qu'animatrice pour aider les jeunes du Conseil municipal à recenser les nouvelles questions spécifiques à Moigny. Ce jeu les a tout de suite séduits, ils sont fortement motivés! ».

Des jeunes au sens civique surprenant!

Maëlle, « Le jeu dit des choses qu'on a envie d'appliquer dans la vie de tous les jours ».

Guillaume: « J'apprends des choses sur Moigny et d'autres villages, je joue avec mes amis, mes parents aimeraient bien mais ils n'ont pas de jeu ».

Thomas: « Je trouve le jeu marrant parce que les réponses ne sont pas les mêmes d'une personne à l'autre ». A la question « As-tu envie que tes réponses deviennent des actions? » la réponse fuse: « Oui, ça sert aussi à ça! ».

Timothé: « J'aime le jeu parce qu'il parle d'écologie et de solutions contre la pollution. J'ai conscience que la planète est polluée et qu'on doit faire quelque chose pour elle ».

Yolann : « Le jeu me fait découvrir des choses pour préserver la planète ! ».

Thomas, catégorique : « Le jeu est rigolo. Il me fait comprendre que la planète est menacée aujourd'hui parce qu'on ne la respecte pas assez ».

Laura: « Le jeu fait comprendre des choses comme de ne pas polluer ou gaspiller l'eau. Si les gens savaient ils gaspilleraient peut être moins ».

Conclusion de Monsieur le Maire : « Avec un tel jeu, les jeunes éduqueront bientôt leurs parents ! ».



CALENDRIER* DES FRUITS ET LÉGUMES

du Gâtinais français

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Abricot									•			
Cassis												
Cerise												
Fraise												
Framboise												
Groseille												
Nectarine Nectarine												
Pêche												
Poire												
Pomme												
Prune												
Raisin												
Ail												
Aromatiques												
Artichaut												
Asperge												
Aubergine												
Betterave												
Blette												
Brocolis												
Carotte												
Céleri rave												
Chou de Bruxelles												
Chou fleur												
Chou lisse												
Concombre												
Courge												
Courgette												
Cresson												
Échalote												
Endive												
Épinard												
Fève												
Haricot												
Melon												
Navet												
Oignon blanc												
Oignon jaune												
Panais												
Petit pois												
Poireau												
Poivron												
Pommes de terre												
Radis noir												
Radis rose												
Salade												
Tomate												
Topinambour												

* À titre indicatif, la production dépendant des conditions climatiques. Un grand merci aux maraîchers du Parc naturel régional du Gâtinais français pour leurs conseils !

Chantiers nature!

- •13 octobre à Achères-la-Forêt La platière de Meun: 9h devant la Mairie (fin vers 13h). Informations en Mairie (01 64 24 40 11) ou au Parc (01 64 98 73 93).
- 17 novembre à Saint-Fargeau Le bois de Champagne: 9h, parking du sentier d'interprétation, bois de Champagne (allée du Coudray). Nettoyage du bois et des mares. Prévoir un pique-nique. Infos auprès du Parc (01 64 98 73 93).
- 17 novembre Valpuiseaux *Récits de randos insolites.* Salle communale, 20h30. Gratuit.
- Jusqu'au 18 novembre Milly-la-Forêt « La Mongolie à Milly-la-Forêt » : un ensemble d'évènements pour faire connaissance avec ce pays fascinant, aux multiples facettes. Infos : 01 64 98 75 52.

MARCHÉS/ANIMATIONS DE NOËL

- •4 et 5 décembre Boigneville Artisanat local. Salle polyvalente, samedi 14h-19h, dimanche 10h-19h. Entrée libre.
- •8 et 9 décembre Champcueil Nombreux exposants, orgue de barbarie. Restaurant scolaire, foyer rural, mairie, de 10h à 18h. Entrée libre.
- 15 décembre Chevannes! Arrivée du Père Noël sur son char illuminé, au son des chants de Noël, distribution de bonbons... Ferme des seigneurs, Pigeonnier, 17h30. Entrée libre.
- •21 décembre Auvers-St-Georges Contes de Noël. Salle polyvalente, 20h. Gratuit.

► EXPOSITIONS

- •Octobre/Décembre Moigny/École Exposition « Chocolat Hum » : découverte du cacao et de la fabrication du chocolat (prêt de la Bibliothèque départementale de l'Essonne). Médiathèque La Grange. Entrée libre.
- Du 8 au 14 octobre La Ferté-Alais Exposition « 40 ans de bibliothèque fertoise ». Salle Sophie-Marie Brunel, de 10h à 12h et de 14h à 18h. Entrée libre.
- 9 octobre Moigny-sur-École Soirée-débat pour introduire l'expo « Trame(s), paysage d'habitants révélés par Photovoice ». En présence de la conceptrice, ethnologue et chercheuse du CNRS, Anne Sourdril : identification des habitants aux paysages, relations agriculture/développement durable/impacts sur les paysages. Expo à voir pendant le mois d'octobre, Médiathèque la Grange.
- Du 12 au 14 octobre Pringy Exposition peinture et sculpture. Salle

des fêtes. Entrée libre.

- Du 16 au 24 octobre Champcueil Exposition : « Champcueil, les grès et leurs exploitations », avec une découverte des grès dans la forêt des Grands Avaux le 21 octobre. www.champcueil.fr
- •20 et 21 octobre Pringy Exposition de modèles réduits. Halle omnisports. Entrée libre.
- 7, 8 et 9 décembre St-Martin-en-Bière 30° exposition de peintures et sculptures. Oeuvres des artistes locaux et régionaux. Salle polyvalente (8 rue du Menhir), de 10h à 18h. Entrée libre.
- •8 et 9 décembre Valpuiseaux Salon du « fait main ». Salle communale, de 10h à 18h. Entrée libre.
- 16 décembre Milly-la-Forêt Salon multi-collections. Gymnase.

CONCERTS, THÉÂTRE, FESTIVALS

- •7 octobre St-Fargeau-Ponthierry Théâtre « Les méfaits du mariage », d'après Anton Tchekhov. Mise en scène Sarkis Tcheumlekdjian. « Les méfaits du mariage » et « La demande en mariage », deux courtes farces en un acte réunies en une pièce. Les 26 Couleurs, salle C. Deneuve, 16h. 12 et 6 €. Réservation prioritaire, 01 64 81 26 66.
- 13 octobre Moigny-sur-École Soirée théâtre, avec la Compagnie Cube. Création contemporaine, comédie. Salle des fêtes, 20h. tarif non défini.
- •20 octobre Chevannes Soirée cabaret « Chansons à rire et à sourire », Marc Amiot, à la guitare, interprète 22 chansons humoristiques de 1900 à nos jours, avec son complice Jacques Joffroy. Romain Amiot à la trompette et Sébastien Baudesson à la batterie. Salle polyvalente, 20h30. 2 €.
- 8 et 9 décembre St-Fargeau-Ponthierry Festival arts numériques « Nemo » : performances audiovisuelles et installations multimédias. Les 26 Couleurs, salles C. Deneuve et P. Friesé. Entrée libre.
- 28 décembre St-Fargeau-Ponthierry Festival « Dépayz'Arts » : spectacle et moments festifs dehors, spectacle et cinéma à l'intérieur. Centre ville et Espace Les 26 Couleurs. Entrée libre.

► MUSICALEMENT VÔTRE

• 13 octobre - St-Fargeau-Ponthierry Soirée jazz: Jan Schumacher Quartet et Jaster. À l'issue de ces concerts, un boeuf est organisé, amateurs, professionnels sont invités à y participer. Les 26 Couleurs, salle Catherine Deneuve, 20h30. 12 et 6 €. Réservation prioritaire, 01 64 81 26 66. www.schumacherquartet.net ou www.jaster.fr

- •10 novembre St-Fargeau-Ponthierry Ciné-concert « Double Whoopee » : 4 courts-métrages sont projetés et devant l'écran les musiciens suivent les films en improvisant ! Big Business (1927) et Double Whoopee (1928), Charlot et le Comte (1916), Voisin, voisine (1921). Les 26 Couleurs, salle C. Deneuve, 20h30. 12 et 6 €. Réservation prioritaire, 01 64 81 26 66. À 15h : les techniques de bruitage, réalisez une bande-son avec Jean-Carl Feldis, compositeur de musique de films et bruiteur. Dès 9 ans. 7 €. www.archimusic.com
- •24 novembre St-Fargeau-Ponthierry Classique: Michel Portal (clarinette) & Michel Dalberto (piano). Brahms, Poulenc, Berg, Beethoven. Les 26 Couleurs, salle P.Friesé, 20h30. 9 et 5 €. Réservation prioritaire, 01 64 81 26 66. www.michelportal.com, www.micheldalberto.com, www.concertsdepoche.com
- 12 décembre St-Fargeau-Ponthierry Chanson rock « Ouf les voilà voilà » (dès 5 ans) : chant, guitare et piano à bretelles. Nouveau spectacle de chansons acoustiques où les doudous ont la vie dure, où la petite souris se glisse sous l'oreiller du papy, où les dragons sont au chômage et où le popcorn dépasse les bornes... Les 26 Couleurs, salle Catherine Deneuve, 14h30. 5 €. Réservation prioritaire, 01 64 81 26 66. www.lesvoilavoila.com

► CONFÉRENCES, RENCONTRES

• 13 et 27 octobre - Barbizon
Conférences d'automne du Musée départemental des peintres de Barbizon
13 octobre : « Théodore Rousseau, un indépendant avant l'Impressionnisme », par Geneviève Lacambre, conservateur général honoraire du patrimoine et chargée de mission au musée d'Orsay. La figure et la carrière de Théodore Rousseau (Paris 1812- Barbizon 1867) qui fit la gloire de Barbizon et contribua à faire du paysage un genre noble et autonome.

27 octobre: «Théodore Rousseau: 20 ans pour cataloguer son Oeuvre, tenants et aboutissants d'un catalogue raisonné », par Michel Schulman, spécialiste de Théodore Rousseau, auteur des catalogues raisonnés de Théodore Rousseau dont il a publié l'oeuvre graphique en 1997 et l'oeuvre peint en 1999. Qu'est-ce qu'un catalogue raisonné ? Quelles conséquences sur la

ZOOM GOURMAND

Pommes au four au miel du Gâtinais et menthe poivrée de Milly



Pour 6 personnes • 500 g de potimarron • 1 botte de cresson • 150 g de pommes de terre 150 g de pommes de terre • 1 blanc de poireau émincé • 1 oignon haché • 75 cl d'eau (ou de bouillon de volaille) • 6 tranches de pain de mie • 20 cl de crème • Beurre • Sel, poivre •

Éplucher, épépiner et couper le potimarron en gros cubes o Laver le cresson o Dans une cocotte, faire revenir l'oignon haché dans le beurre o Ajouter le potimarron, assaisonneret laisser cuire 10 min o Ajouter le poireau et les pommes de terre o Verser l'eau (ou le bouillon de volaille), assaisonner, couvrir et laisser cuire 40 min o Couper le pain de mie en petits cubes et les faire sauter au beurre jusqu'à légère coloration, réserver sur du papier absorbant o Mixer la soupe, ajouter la crème, faire bouillir 2 min o Ajouter le cresson émincé o Verser le potage dans 6 bols et partager les croûtons o